



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

E2 – TECHNOLOGIE ET BOTANIQUE

U.21 TECHNOLOGIE

CORRIGÉ

Barème /40 points à ramener sur 20 points

Question 1 : 10 = 0.25 pour le genre . 0.25 nom commun . 0.50 par famille

Famille	Genre	Nom commun
LILIACEES ou ALLIACEES	Allium	Ail
ASTERACEES	Callistephus chinensis	Reine Marguerite
CAMPANULACEES	Campanula	Campanule
ASTERACEES	Centaurea	Bleuet
RENONCULACEES	Delphinium	Pied d'alouette
GENTIANACEES	Eustoma	Lysianthus
IRIDACEES	Freesia	Freesia
FABACEES	Lathyrus odoratus	Pois de senteur
CAPRIFOLIACEES	Viburnum opulus	Boule de neige
CRUCIFERACEES	Mathiola	Giroflée

Liste non exhaustive, le jury acceptera les fleurs mauves ou vertes de saison

Question 2 : barème /4.5 soit 1 point par croquis et 0.5 pour un justificatif cohérent

Tenir compte des lignes des vêtements, de la tenue de la matière (tissu)

Laissé à l'appréciation du jury

Question 3 : barème /1point

La fleur perd sa valeur propre au profit d'un ensemble. C'est un travail symétrique ou asymétrique opulent en respectant la règle d'or.

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

Question 4 : 2.5 points

Le mucilage ; c'est la sécrétion baveuse dégagée par les fleurs à bulbe en particulier narcisse et muscari.

Question 5 : 4 points soit 0.5 par région citée et 0.5 pour les produits (minimum deux produits)

Principales régions de productions françaises

1. **Bretagne** : rose, alstroemeria, gerbera, lis, iris, freesia, narcisse, chrysanthème.
2. **Pays de Loire** : muguet, rose, gerbera, tulipe, reine Marguerite, alstroemeria, glaïeul, lis, chrysanthème.

3. **Région Provence Alpes Côte d'Azur (P.A.C.A.)** comprenant :

Le Var : rose, tulipe, renoncule, anémone, gerbera, muflier, pivoine.

Les Alpes-Maritimes : rose, œillet, anémone, lis, muflier, renoncule, feuillages coupés, eucalyptus, mimosa.

4. **Région Ile de France** : rose, tulipe, azalée, bégonia, cactées, chrysanthème, géranium.

Question 6 : barème /3 soit 1point par ligne juste

Différentes catégories

catégories	Code couleurs
Extra	rouge
1 ^{er} choix	vert
2 ^{ème} choix	jaune

Question 7:

2 points

- Equilibre visuel (règle d'or)
- Les lignes seront épurées
- Les fleurs perdent leur caractère, seules les lignes sont utilisées
- Equilibre des masses est important
- Le caractère linéaire des matériaux est primordial (exemple contenant moderne)
- Contraste entre actif et passif

Question 8 :

5 points

Différentes formes : rond, brique, plaque ou sujet.

Mousses de couleur souvent décoratives.

Mousses avec différentes densités d'absorption :

- dure : fleurs à tige dure (exemple exotique.)
- tendre : pour muguet ou fleurettes
- rapide : (travaux courants)

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

Question 9:

6 points = 12x 0.5

1. citez les différentes techniques de réalisation d'une composition florale
 - a. moussage
 - b. auto blocage
 - c. calage
 - d. empilage
 - e. piquage

2. citez les différentes techniques de réalisation d'un bouquet
 - a. piquage
 - b. montage
 - c. remontage
 - d. collage
 - e. liage
 - f. ficelage
 - g. tissage

Question 10:

2 points

A. Le tétanos

B. Par toute plaie, simple coupure, piqûre d'épine ou pointe souillée, brûlure...

C. Vaccination obligatoire au cours de la première année, suivie d'un rappel d'un an, après tous les cinq ans jusqu'à vingt ans, puis tous les dix ans.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.